



Services périscolaires municipaux

Demande de création d'un compte sur le « portail famille »

La ville de Bohars met à votre disposition un « portail Famille ».

Que ce soit pour le restaurant scolaire ou la garderie périscolaire, les réservations se font via ce portail accessible depuis le site internet de la commune de Bohars (<http://www.mairie-bohars.fr/>, rubrique « accès rapide », puis « portail famille »).

Au préalable, nous devons vous créer un « compte famille » qu'il vous appartiendra ensuite de compléter ou modifier.

Dès que votre « compte famille » sera créé, vous recevrez un mail vous en informant et vous détaillant le fonctionnement de ce portail et les diverses possibilités qui vous sont offertes.

Pour ce faire, vous devez nous retourner le coupon ci-dessous.

Si vous n'avez pas la possibilité d'utiliser Internet pour les réservations, nous vous remercions de prendre contact avec les services de la Mairie.

Le service Affaires scolaires
Mairie de Bohars
Tel. 02.98.03.59.63

COUPON-REPONSE CREATION D'UN « COMPTE FAMILLE »

à retourner à l'accueil de la mairie ou par mail : affaires-scolaires@mairie-bohars.fr

Nom et prénom du responsable légal :

Numéro de téléphone et adresse postale :

Adresse mail en majuscules (information impérative pour la création du compte) :

Ecole fréquentée :

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance